

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Pacific Region 800 Burrard Street, 12th Floor 800, rue Burrard, 12e étage Vancouver, B. C. V6Z 2V8

Bid Fax: (604) 775-7526

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Pacific Region 800 Burrard Street, 12th Floor 800, rue Burrard, 12e etage Vancouver, BC V6Z 2V8

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

| Title - Sujet | | | |
|--|---------------------------------|------------------|-------------------------------------|
| Duvets | | | |
| Solicitation No N° de l'invitation | | Date | |
| 21839-120199/A | | 2012-07-09 | |
| Client Reference No N° de ré 21839-120199 | férence du client | • | |
| GETS Reference No N° de ré PW-\$XSB-005-6734 | férence de SEAG | | |
| File No N° de dossier | CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME | | |
| XSB-2-35098 (005) | | | |
| Solicitation Closes | L'invitation pre | end fir | Time Zone Fuseau horaire |
| at - à 02:00 PM on - le 2012-08-20 | | | Pacific Daylight Saving Time PDT |
| F.O.B F.A.B. | | | • |
| Plant-Usine: Destination | Other-Autre: | | |
| Address Enquiries to: - Adress | ser toutes questions à: | | Buyer Id - Id de l'acheteur |
| Armstrong, Wendy | | xsb005 | |
| Telephone No N° de téléphone | | FAX No N° de FAX | |
| (604) 775-7691 () | | (604) 775-7526 | |
| Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service CORRECTIONAL SERVICE (CORCAN WAREHOUSE 1484 CENTENNIAL DRIVE KINGSTON ON K7L4V2 Canada | es et construction: | | |
| | | | |

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

| Delivery Required - Livraison exigée | Delivery Offered - Livraison proposée | |
|--|---------------------------------------|--|
| See Herein | | |
| Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de | l'entrepreneur | |
| Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur | | |
| Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) | | |
| Signature | Date | |



21839-120199/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21839-120199

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

XSB-2-35098

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2. Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Clauses et conditions uniformisées
- Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relative à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents

Liste des annexes

Annexe A Besoin

21839-120199/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21839-120199

XSB-2-35098

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Exigence : Fournir et livrer du tissu des couettes à CORCAN, Service correctionnel du Canada, conformément aux spécifications ci-dessous.

Quantité fixe de 2 000 unités

Le produit doit être conforme aux spécifications suivantes :

Doublure : 100 % tissu polyester microfibres à l'avant et à l'arrière. Couture double et rebords passepoilés.

Bourre : Fibre de poly-duvet siliconée et antibactérienne.

Anallergique et lavable à la machine.

Taille: Double (78 po x 88 po)

Poids: 67 oz

3. Compte rendu

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

21839-120199/A

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21839-120199

XSB-2-35098

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des (http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2012-03-02) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur *Colombie-Britannique* et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

21839-120199/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21839-120199

XSB-2-35098

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (__3__ copies papier)
Section II : Soumission financière (__1__ copies papier)
Attestations (__1__ copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, on encourage les soumissionnaires à:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et/ou contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total de la taxe sur les produits et les services (TPS) ou de la taxe sur la vente harmonisée (TVH), s'il y a lieu, doit être indiqué séparément.

Section II: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21839-120199/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

XSB-2-35098

21839-120199

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande a) de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions. b)

1.1 Évaluation technique

Critères techniques obligatoires

Doublure: 100 % tissu polyester microfibres à l'avant et à l'arrière. Couture double et rebords passepoilés.

Bourre : Fibre de poly-duvet siliconée et antibactérienne.

Anallergique et lavable à la machine.

Taille: Double (78 po x 88 po)

Poids: 67 oz

2. Méthode de sélection

La sélection du fournisseur sera fondée sur le prix offert évalué total le plus bas.

3. Évaluation du prix :

Le prix des soumissions sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services (TPS), FAB destination, et incluant les droits de douane et d'accise.

Solicitation No. - N° de l'invitation 21839--120199/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21839-120199

XSB-2-35098

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Pour qu'un contrat leur soit attribué, les soumissionnaires doivent fournir les attestations exigées. Le Canada déclarera une soumission non recevable si les attestations exigées ne sont pas remplies et fournies tel que demandé.

Le Canada pourra vérifier l'authenticité des attestations fournies par les soumissionnaires durant la période d'évaluation des soumissions (avant l'attribution d'un contrat) et après l'attribution du contrat. L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour s'assurer que les soumissionnaires respectent les attestations avant l'attribution d'un contrat. La soumission sera déclarée non recevable si on constate que le soumissionnaire a fait de fausses déclarations, sciemment ou non. Le défaut de respecter les attestations ou de donner suite à la demande de renseignements supplémentaires de l'autorité contractante aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence que la soumission sera déclarée non recevable.

1.1.1 Programme de contrats fédéraux - plus de 25000\$ et moins de 200000\$

Les fournisseurs qui sont assujettis au Programme de contrats fédéraux (PCF) et qui ont été déclarés entrepreneurs non admissibles par Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC) n'ont plus le droit d'obtenir des contrats du gouvernement fédéral au-delà du seuil prévu par le Règlement sur les marchés de l'État pour les demandes de soumissions. Les fournisseurs peuvent être déclarés entrepreneurs non admissibles soit parce que RHDSC a constaté leur non-conformité ou ils se sont retirés volontairement du PCF-ÉE pour une raison autre que la réduction de leur effectif à moins de 100 employés permanents à plein temps, à temps partiel ou temporaires au Canada. Toute soumission présentée par un entrepreneur non admissible sera déclarée non recevable.

Le soumissionnaire ou, si le soumissionnaire est une coentreprise, le membre de la coentreprise atteste comme suit sa situation relativement au PCF :

Le soumissionnaire ou le membre de la coentreprise :

| a. | () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il compte un effectif de moins de 100 employés (qui peut comprendre des employés permanents à temps plein et à temps partiel, et des employés temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada); |
|----|---|
| b. | () n'est pas assujetti au PCF, puisqu'il est un employeur réglementé en vertu de la Loi sur l'quit en matire d'emploi, L.C. 1995, ch. 44; |
| C. | () est assujetti aux exigences du PCF, puisqu'il compte un effectif de 100 employés ou plus (qui peut comprendre des employés permanents à temps plein et à temps partiel, et des employés temporaires ayant travaillé 12 semaines ou plus au Canada), mais n'a pas obtenu de numéro d'attestation de RHDCC, puisqu'il n'a jamais soumissionné pour des contrats de 200 000 \$ ou plus |
| d. | () n'a pas été déclaré entrepreneur non admissible par RHDCC et possède un numéro d'attestation valide, à savoir le numéro : |

Des renseignements supplémentaires sur le PCF sont offerts sur le site Web de RHDCC.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No - No du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21839-120199

21839-120199/A

XSB-2-35098

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

Besoir

Fournir et livrer du tissu des couettes à CORCAN, Service correctionnel du Canada, conformément aux spécifications ci-dessous.

Quantité fixe de 2 000 unités

Le produit doit être conforme aux spécifications suivantes :

Doublure : 100 % tissu polyester microfibres à l'avant et à l'arrière. Couture double et rebords passepoilés.

Bourre : Fibre de poly-duvet siliconée et antibactérienne.

Anallergique et lavable à la machine.

Taille: Double (78 po x 88 po)

Poids: 67 oz

Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des *(http://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.*

3.1 Conditions générales

2010A (2012-03-02(Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être within 60 days from receipt of award...

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Wendy Armstrong

Spécialiste de l'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Acquisitions - Région du Pacifique

12e étage - 800, rue Burrard

Vancouver (C.-B.) V6Z 2V8

Tél.: (604) 775-7691 Fax: (604) 775-7692

Courriel: wendy.armstrong@pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

5.2 Chargé de projet

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

xsb005

21839-120199/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No - No du dossier

XSB-2-35098

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

21839-120199

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Nom: Information fournie à l'émission de l'offre à commandes

Téléphone: Télécopieur : Courriel:

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

5.3 Représentant de l'offrant

La personne-ressource de l'offrant est :

Nom : Information fournie à l'émission de l'offre à commandes

Titre: Adresse: Téléphone: Télécopieur : Courriel:

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de facon satisfaisante ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme de \$. Les droits de douane sont inclus et la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, s'il y a lieu. voie Annex A

6.2 SACC Manual clause H1000C (2008-05-12) - Single Payment

Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit présenter ses factures conformément à l'article 10 de la clause 2010A, Conditions générales - biens ou services (complexité moyenne);

Attestations 8.

8.1 Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- les articles de la convention;
- les conditions générales 2010A (2012-03-02) Conditions générales biens (complexité moyenne) l'Annexe " A " Base de paiement b)
- c)

Solicitation No. - N° de l'invitation 21839-120199/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

21839-120199

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ xsb005 \end{array}$

File No. - N° du dossier

XSB-2-35098

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE «A» BASE DE PAIEMENT

Doublure : 100 % tissu polyester microfibres à l'avant et à l'arrière. Couture double et rebords passepoilés.

Bourre : Fibre de poly-duvet siliconée et antibactérienne.

Anallergique et lavable à la machine.

Taille: Double (78 po x 88 po)

Poids: 67 oz

Quantité fixe de 2 000 unités \$_____/lot

Les prix sont Destination FAB:

CORCAN 1484 Centennial Drive, Kingston ON K7L 4V2